

Cazavet – Château

2013 – Fouille programmée

Denis Mirouse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/17179>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Denis Mirouse, « Cazavet – Château », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Midi-Pyrénées, mis en ligne le 15 mai 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/17179>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Cazavet – Château

Denis Mirouse

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?
ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=0.995;42.973;1.072;43.021](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=0.995;42.973;1.072;43.021)

- 1 Située à l'extrémité occidentale de l'Ariège, et par là même du Couserans, la fortification est nichée sur un promontoire qui domine le village de Cazavet, au lieu-dit du Bouch. D'une superficie avoisinant les 4 000 m², elle est constituée de deux enceintes concentriques qui protègent successivement le noyau castral et la zone d'habitat qui lui est subordonnée. Au sommet, la zone aristocratique, de taille plus réduite, se distingue par sa forme polygonale. Les bâtisseurs, bien qu'ils aient retailé une grande partie du rocher, ont tout de même été contraints de s'adapter à la topographie de ce massif naturel. Plusieurs édifices composent cette aire : une tour maîtresse, située au centre et sur la partie la plus élevée, une citerne accolée à la courtine ouest, et un bâtiment, à la fonction encore indéterminée, à l'angle sud. D'autres structures ne laissent apparaître que de rares soubassements. L'habitat groupé autour du *caput castris* dispose d'une enceinte circulaire d'une circonférence de 300 m. Il est composé d'unités bâties de formes et de superficies similaires, majoritairement appuyées contre l'enceinte.



Fig 01

VUE D'ENSEMBLE DES SONDAGES.

- 2 Deux sondages archéologiques ont été réalisés sur la zone aristocratique du château de Cazavet. Les objectifs étaient d'évaluer la sédimentation contre et en périphérie du mur d'enceinte, et d'étudier dans la mesure du possible, une stratigraphie fortement bouleversée par des sapes d'origine naturelle ou anthropique, dans la perspective de la réalisation d'aménagements de mise en sécurité.

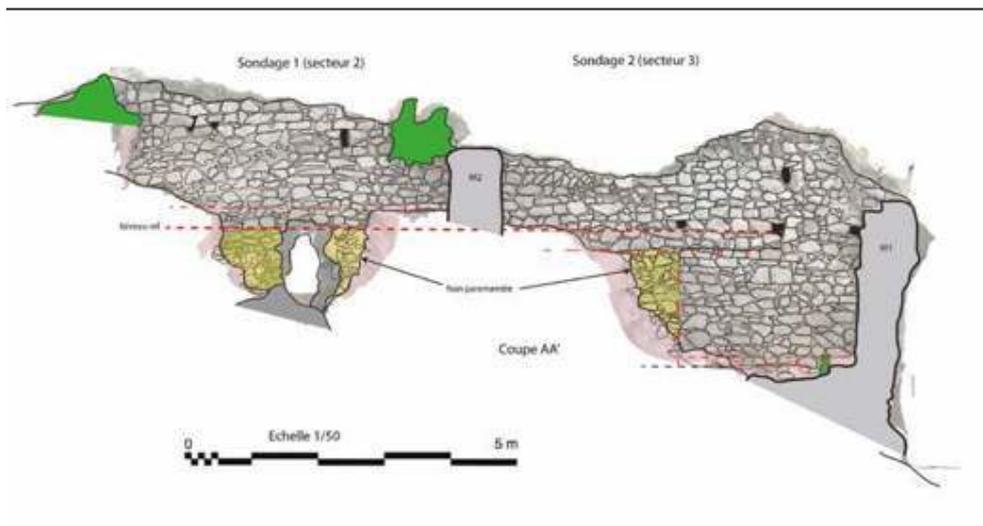


Fig 02

COUPE AA'- PAREMENT INTERNE NORD DU MUR D'ENCEINTE À L'ISSUE DE LA FOUILLE.

- 3 Les résultats apportent des informations inédites qui participent à une meilleure compréhension de la distribution des espaces et des aménagements originels de cette partie de la fortification. Ainsi, les sols d'occupation les plus anciens, pour les deux zones, sont situés à des niveaux quasi-similaires. Ils reposent sur une épaisseur de remblai remplissant la base du mur d'enceinte. Le mur M2 est contemporain de l'enceinte du noyau castral car il vient scinder cet espace en deux parties distinctes dont les niveaux de sols, légèrement différents, ont été déterminés lors de l'érection. Le mur M3 semble également contemporain de l'aménagement originel. Une seconde phase d'occupation vint à une période plus tardive se superposer sur la première. Pour la zone 2 en particulier, un sol et un mur nouveau (M4) furent aménagés. La zone 3 présente deux niveaux d'occupation distincts mais contemporains de l'édification de l'enceinte, une salle supérieure et une salle inférieure. Notamment, le haut du mur M5 en vis-à-vis d'un retrait du mur M1 nord devait à l'origine permettre de supporter des solives et un plancher prolongeant le sol de la salle supérieure, au dessus de la salle inférieure. Des blocs de pierres viennent remplir le sous-sol à hauteur du départ du premier lit de pierre parementé du mur d'enceinte M1. Enfin, la découverte d'une structure enfouie dans ces remblais et murs (mur M6) montre une occupation du site antérieure à l'édification de l'enceinte du noyau castral.
- 4 L'opération archéologique aura permis de mettre en lumière un développement complexe du noyau castral composé d'aménagements situés au niveau du sol d'occupation, mais aussi au niveau inférieur. En résumé, trois étapes successives se détachent dans l'évolution des zones sondées. Une première structure apparaît sur la partie sommitale de la colline (mur M6). Puis sont édifiées conjointement l'enceinte (mur M1), un mur de refend (M2 qui sépare les zones 2 et 3), et des murs frontaux (M3, zone 2 et M5, zone 3). Enfin, un nouveau sol est aménagé (zone 2), par un remblai qui permet d'étendre le niveau de base de la tour maîtresse jusqu'au mur d'enceinte M1 et donne au site son aspect actuel.
- 5 Une forte concentration de mobilier a été observée sur les couches supérieures des deux zones de sondage. Une première analyse évoque une chronologie relative se rapportant entre le milieu du XIII^e s. et le XV^e s. Composé essentiellement de céramiques, on retrouve également comme pièce de mobilier des objets en fer en quantité importante dans le sondage n° 1, et des reliquats d'os de boucherie également en grande quantité. Il a été de même découvert un petit trésor monétaire composé de dix pièces de monnaie en billon frappées au nom de Centulle de Béarn, en circulation du XIII^e au XIV^e s. L'étude numismatique, réalisée par Francis Dieulafait, est en cours.
- 6 Il est intéressant de noter que le mobilier retrouvé sur le noyau castral est plus récent que celui découvert dans une unité d'habitat du village subordonné.
- 7 Ces opérations de sondage apportent des éléments qui permettent de définir les phases évolutives des zones sondées et de dresser une première chronologie relative d'occupation. Réalisées à des fins archéologiques, elles participent également au développement touristique local puisque le site est actuellement en cours de sécurisation et de valorisation dans l'objectif d'une ouverture future au public.

INDEX

Index chronologique : Moyen Âge

Mots-clés : fortification, enceinte, aménagement, céramique, monnaie

operation Sondage (SD)

Index géographique : Midi-Pyrénées, Ariège (09), Cazavet

AUTEURS

DENIS MIROUSE

BEN